

Des nouveaux boulangers à Villedoux

Changement de propriétaire pour notre boulangerie de Villedoux, et donc changement d'enseigne : la Dou'Langerie...

Bon courage à Grégory et Élise Barbeau qui succèdent à Philippe et Natacha Hervé.

Nous adressons à ce titre nos sincères remerciements à Philippe et Natacha pour les dix années passées dans notre boulangerie. Bon Vent à eux.



Etat civil

NAISSANCE

Milly MARCHADIER GOEDERT.....née le 22 janvier
Félicitations aux heureux parents !

Numéros utiles

SOS médecins : 36 24 (0,15€/min).

SPA de Lagord, rue de la Guignarderie :
05 46 34 32 03 (Animaux errants sur la commune).

Pharmacie de garde : 32 37 (0,35€/min).

Nous vous rappelons qu'en cas d'urgences, de jour comme de nuit, il vous est recommandé de contacter directement la gendarmerie, en composant le 17.

Retrouvez le bulletin infos et d'autres informations sur la commune sur le site internet : www.villedoux.fr

FELAVI

Le comité remercie la Dou'langerie



Sur le marché du samedi 9 janvier le Comité FELAVI a pu vous faire déguster gratuitement des parts de couronne des rois qui étaient offertes par Elise et Grégory Barbeau, les nouveaux boulangers-pâtisseries de la commune. Le Comité FELAVI les remercie vivement et leur souhaite le meilleur pour leur entreprise. Le Comité FELAVI rappelle qu'il s'est engagé dans un soutien absolu pour animer le commerce local.

FELAVI prépare son calendrier d'activités pour le 1er semestre 2021. Vous pouvez y participer en nous rejoignant. L'adhésion est de 10€/an.

Renseignements : comite.felavi@gmail.com
www.felavi.fr / Tél : 06 67 66 55 60

SAMEDI 13 FEVRIER
9H30 à 12H30
sur le MARCHÉ
Le Comité des Fêtes et Animations **FELAVI** vous invite à déguster des crêpes confectionnées sur place
Boissons chaudes

Activités extrascolaires

À la date du 29 janvier 2021, selon le décret n°2020-1310 du 29/10/2020 modifié, sont autorisées pour les mineurs, les activités extrascolaires artistiques, y compris la danse.

Les activités de Zumba Kids, Hip-Hop, théâtre et cirque sont donc maintenues par petits groupes d'enfants par les associations AJV et Corps et Âmes.

Les horaires ont été adaptés au couvre-feu de 18h et toutes les recommandations et mesures sanitaires sont respectées.



Villedoux infos

Février 2021

Prendre rendez-vous avec

- **Le Maire :** François VENDITTOZZI
- **Les adjoints :** David WANTZ : Finances et économie communale
Corinne SINGER : Affaires générales et ressources humaines
Daniel BOURSIER : Environnement, aménagement et travaux
Marie-Christine QUEVA : Cohésion sociale et solidarités
Jean-Philippe TOLEDANO : Jeunesse, culture et vie associative
- **Auprès du secrétariat :** Par téléphone : 05 46 68 50 88
Par email : accueil@villedoux.fr
- **Accueil physique :** Lundi et mercredi : 8h30-12h30
Vendredi : 13h30-16h30
- **Accueil téléphonique :** Du lundi au vendredi : 8h30-12h30
Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30
- **Autres emails :** servicegeneral@villedoux.fr
urbanisme@villedoux.fr
asvp@villedoux.fr

Chères Villedousaises,
Chers Villedousais,

Mais qu'il est difficile de tenir ses bonnes résolutions de début d'année suite au changement de propriétaires de notre boulangerie.

Notre maire, gourmand s'il en est, avait pourtant pris l'engagement de faire des efforts...

Malheureusement, Grégory et Elise prennent un malin plaisir par la qualité et la profusion des gourmandises qu'ils produisent, à remettre en cause nos engagements.

J'ai pu constater que je n'étais pas le seul à me laisser séduire par les galettes, les pâtisseries, les brioches et autres viennoiseries. Et que dire du pain dont les qualités gustatives et le nombre de

spécialités ne nous aident pas plus à respecter nos engagements pour réduire notre gourmandise.

N'oublions pas les excellents produits de nos commerçants du marché qui rivalisent de qualité et d'offres alléchantes.

Tout cela est bien sûr pour la bonne cause et c'est avec beaucoup de plaisir et ce trait d'humour que je remercie Grégory et Elise, nouveaux propriétaires de la boulangerie, et nos commerçants pour leurs bons soins.

Faites comme moi, cédez à la tentation...

Le Maire,
François VENDITTOZZI

Bloc-notes

- 15 février : Conseil municipal (Sous réserve des nouvelles décisions gouvernementales)



INFOS GÉNÉRALES

La fibre optique enfin chez nous !

Tant attendue, la fibre est arrivée à VILLEDoux.

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos fournisseurs Internet pour de plus amples informations.



Greffage de fruitiers par nos petits villedousais

Sur un précédent Villedoux-Infos, nous vous avons informé du projet de greffage sur table d'arbres fruitiers réalisé par les enfants de l'école des Portes du Marais en 2017 et 2018.

La suite logique du projet aurait été que les enfants, dont la greffe avait reprise, plantent eux même leur fruitier dans la commune (rue du soleil couchant).



Malheureusement la situation sanitaire ne permettant pas de réaliser cette action. Le service technique a donc réalisé la plantation. Les enfants peuvent à ce jour aller identifier et suivre l'évolution et la croissance de leur arbre. Des plaquettes ont en effet été installées avec les prénoms des enfants.

Rénovation de l'aire de jeux

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans le Villedoux-Infos de septembre, compte-tenu des projets de voirie prévisibles les prochains mois dans ce quartier, nous préférons reporter l'aménagement de l'aire de jeux à une date ultérieure. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet.



Pour information, nous vous précisons que l'aire de jeux a d'ores et déjà été commandée par la mairie.

Entretien du cimetière : qu'est-ce qui change ?

Vous avez constaté des modifications dans l'entretien des allées du cimetière.

En effet, la réglementation a évolué et désormais il est interdit d'utiliser des produits chimiques pour lutter contre la pousse d'herbes indésirables. Le service technique a donc réfléchi à une nouvelle façon de traiter ces espaces pour conserver à ce lieu de recueillement, le cadre qu'il mérite. Le projet prévoit d'engazonner la totalité du cimetière (2019-2021), d'aménager les espaces entre les tombes avec des plantes tapissantes (2020-2021), de végétaliser les murs avec des plantes grimpances (2020).



Le semis de l'engazonnement a été réalisé en novembre 2019 avec de la fétuque ovine très résistante à la sécheresse mais très lente à la pousse ! Elle prendra toute sa valeur fin 2021 même si, à ce jour, elle s'est déjà bien développée.

Éclairage public

Le conseil municipal a décidé, pour essai, de réduire le temps d'allumage de l'éclairage public.

La période de couvre feu que nous vivons actuellement est propice à cet essai. Nous espérons comme vous tous qu'il sera limité dans le temps et que le confinement évoqué n'entrera pas en vigueur.



Cet essai va être limité à 3 mois, l'éclairage s'éteindra à 21h30 au lieu de 23h30 et s'allumera sans changement à 6h30.

Le problème de la pollution lumineuse, artificielle, est souvent évoqué avec ses conséquences et a un impact avéré sur les organismes humains mais aussi sur la vie nocturne de la faune et de la flore. Cette pollution pourrait menacer l'équilibre des écosystèmes.

Il y a un an, le renouvellement de la majorité de nos éclairages énergivores au Sodium Haute Pression a été

fait par des luminaires à LEDS générant une économie du coût de fonctionnement. Cet essai sur une période de trois mois ne générera pas une économie importante, les élus en sont conscients, les jours allongent et l'éclairage s'allume de plus en plus tard mais il est important de s'inscrire dans une démarche de protection de la santé et des écosystèmes.

Il y aura, sans doute, des réactions négatives à ce changement. Les élus restent à votre écoute et sont ouverts au dialogue.

Centre de vaccination

Le centre de vaccination Covid-19 d'Aunis Atlantique a ouvert ses portes mercredi 20 janvier, dans la salle polyvalente de Marans.

La vaccination près de chez-vous, dès maintenant !

En lien avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine et sur demande de la Préfecture de Charente-Maritime, la Communauté de Communes Aunis Atlantique a ouvert un centre de vaccination Covid-19 à la salle polyvalente de Marans le mercredi 20 janvier.

Il s'agit de la Phase 2 de la campagne de vaccination définie par le gouvernement ciblant les personnes de 75 ans et plus ainsi que celles qui sont susceptibles de développer des formes graves de la COVID-19 en raison de leur pathologie.

La vaccination se déroule en deux injections, espacées d'au moins 3 semaines. La campagne de vaccination vise à immuniser la population contre le virus, à casser la chaîne de transmission jusqu'à éteindre l'épidémie. Se vacciner, c'est se protéger soi-même sans risque, protéger ses proches et son entourage, mais aussi protéger les populations les plus fragiles.

Pour prendre rendez-vous :

Les personnes éligibles, résidant sur le territoire Aunis Atlantique, peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner.

- par téléphone au 05 32 92 06 01
- Secrétariat téléphonique de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 8h à 12h le samedi (numéro mis en place par la Communauté de Communes Aunis Atlantique)
- via le site sante.fr
- via le site internet Doctolib

INFOS PRATIQUES

La vaccination est gratuite.

Une ordonnance n'est pas nécessaire.

Carte vitale et carte d'identité à apporter.

Lieu de vaccination : salle polyvalente de Marans (Rue de Bordeaux)

ENFANCE & JEUNESSE

Rentrée scolaire 2021

Les inscriptions à l'école des Portes du Marais pour la rentrée 2021 (petite section et nouveaux arrivants) débuteront au mois de mars auprès de Mme Agnès MOREAU, directrice de l'école.



Merci de la contacter au 05 46 68 52 17.

Documents nécessaires à l'inscription : carnet de santé de l'enfant (pages vaccins), livret de famille, copie du jugement pour les parents séparés ou divorcés.

Les inscriptions à la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs (mercredi et vacances) se feront auprès de la mairie fin juin.

Faites vos jeux ! En route pour les vacances d'hiver !



Pendant cette période, les enfants vont jouer à la grande loterie organisée par nos animateurs pour découvrir les activités !

Pour les plus curieux, le programme est en ligne sur le site internet de la commune www.villedoux.fr.

Pensez également à faire vos inscriptions cantine / garderie / mercredi pour la prochaine période via le portail famille.

Sans oublier que les Marie's restent à votre disposition pour toutes vos questions concernant l'accueil de loisirs à l'adresse mail accueil-loisirs@villedoux.fr, par téléphone au 06 76 90 27 28 ou bien directement à l'accueil de loisirs.